

➤ MAIRIE – nouveaux horaires d'ouverture

A compter du 11 Septembre, les horaires d'ouvertures de la Mairie changent. Désormais, elle sera ouverte :

Lundi	9 h à 12 h	13 h 30 à 17 h 30
Mardi	9 h à 12 h	13 h 30 à 19 h
Mercredi	9 h à 12 h	13 h 30 à 17 h 30
Jeudi	9 h à 12 h	13 h 30 à 17 h 30
Vendredi	9 h à 12 h	13 h 30 à 17 h
Samedi	10 h à 12 h	Permanence Etat-civil, dossiers carte d'identité et passeports, fiches Etat-civil, inscriptions sur les listes électorales, recensement militaire... Concernant les reconnaissances d'enfants, merci de prendre contact au préalable avec l'accueil de la Mairie au 02 99 04 82 04.

A noter : Services supplémentaires offerts

le Samedi, de 10 h à 12 h :

Urbanisme les 1^{er} et le 3^{ème} samedis du mois
Associations les 2^{ème} et le 4^{ème} samedis du mois
C.C.A.S. le 1^{er} samedi du mois

➤ MAIRIE – Carte d'électeur

De nouvelles cartes (de couleur mauve) ont été distribuées courant août pour l'ensemble des électeurs. Les personnes qui n'ont pas reçu leur carte doivent prendre contact avec la Mairie au 02 99 04 82 08.

➤ ALLOCATION RENTREE SCOLAIRE

Depuis la rentrée scolaire 1999, l'allocation rentrée scolaire est étendue aux familles ayant un seul enfant à charge de 6 à 18 ans, ne percevant aucune prestation familiale et répondant aux conditions de ressources.

Plus d'infos sur cette allocation ?

Besoin d'aide pour remplir la déclaration de situation ?

3 services à votre disposition 7j/7 et 24h/24 :

- Minitel 3615/3623 CAF (0,50 F la minute en heures creuses, 0,99 F en heures pleines)

- Serveur vocal 08.36.67.50.00 (1,47 F la minute en heures creuses, 0,99 F en heures pleines)

- Internet www.caf.fr

➤ A.V.A.M. – Assistantes maternelles

L'A.V.A.M. sera présente tout au long de la journée au Forum des associations.

Elle pourra fournir aux familles tout renseignement ainsi que la liste des assistantes maternelles disponibles.

➤ ANCIENS COMBATTANTS

Le Congrès départemental annuel se déroulera le

Dimanche 1^{er} Octobre au Parc des expositions, à Bruz.

8 h – R.V. Place du Marché 12 h – Défilé

9 h – Ouverture du Congrès 13 h – Banquet.

11 h – Office religieux

Inscriptions auprès de M. MERIL (02 99 62 11 60) ou M. MESLIN (02 99 62 70 08) avant le 15/09 - 145 F/pers.

➤ U.S.V. – ACTIVITE MULTISPORTS (8-9 ans)

Cette activité reprendra à la rentrée. Elle propose une initiation à différents sports (hand-ball, basket, canoë, athlétisme, ...) Inscriptions au Forum.

➤ A.C.L. (Atelier Culture et Loisirs)

L'A.C.L. recherche une animatrice pour son atelier « Travaux manuels enfants », le Mercredi, de 14 h à 17 h. Prendre contact avec Mme DURAND au 02 99 00 46 09.

➤ GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Gardez la forme ou retrouvez-la : gymnastique d'entretien (abdominaux, musculation, stretching, step et relaxation), gymnastique mixte sans compétition à partir de 16 ans.

• Groupe Enfants, de 5 à 10 ans : 250 F
 Mercredi 16 h -17 h et 17 h -18 h

• Groupe Seniors : 290 F

Lundi 17 h – 18 h et Vendredi 10 h 30 – 11 h 30

• Groupe Adultes : 360 F

Lundi 18 h 15 – 19 h 15 et 20 h 30 – 21 h 30

Mercredi 18 h 15 – 19 h 15

Jeudi 9 h 15 – 10 h 15 et 20 h 30 – 21 h 30

Vendredi 14 h 15 – 15 h 15.

Certificat médical obligatoire. Reprise des cours : 18/09/2000
 Renseignements : J DELEZIR 02 99 62 89 90 ou au Forum.

ATELIERS « EQUILIBRE »

Vous avez 55 ans et plus. L'équilibre, où en êtes vous ?

Objectifs de ce programme :

- ♦ Réassurer la stabilisation posturale et prévenir la perte d'équilibre
- ♦ Diminuer l'impact psychologique de la chute en apprenant à se relever du sol
- ♦ Améliorer l'insertion sociale des personnes âgées

Renseignements : Annie LAGRE, animatrice

Gymnastique Volontaire – 02 99 62 81 59

➤ Opération « COUPONS SPORTS »

Cette mesure vise à aider les familles à payer l'inscription de leurs jeunes dans les clubs sportifs. Les demandes se feront au Point Information Jeunesse (Centre des Marais), sur présentation des documents suivants :

- pièce d'identité ou livret de famille
- attestation du bénéfice de l'Allocation de rentrée scolaire 2000/2001
- coordonnées du Club sportif et attestation comportant le coût de la licence et le sport pratiqué.

La prise en charge se fera à hauteur de 100 F pour un coût de licence et cotisation de 200 à 350 F, et de 200 F pour un coût à partir de 351 F.

Les coupons seront payés toute l'année sportive, jusqu'à épuisement de la dotation d'un montant de 1 million de F.

➤ Le P.I.J. sera ouvert, à partir du 5 Septembre :

Mercredi, de 14 h à 18 h

Vendredi, de 16 h à 18 h 30

Samedi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

➤ CLUB INFORMATIQUE – LE MULOT Vernois

Les animateurs du Mulot Vernois vous accueilleront au forum. Initiations proposées : Internet, création de site, Windows, Bureautique, Infographie, Atelier junior.

N'hésitez pas à nous rejoindre en tant qu'animateur.

➤ Plus d'infos au 02 23 27 07 38 ou sur le nouveau site :

www.mulotvernois.fr - E-mail : mulotvernois@voila.fr ou au Centre des Marais.